

UNION GENERALE DES ETUDIANTS TUNISIENS

L'ETUDIANT TUNISIEN

A PARIS

BULLETIN D'INFORMATION DU COMITE DE SECTION

DE P A R I S

N° 1

=====
: :
: EDITORIAL :
: :
: :
=====

Depuis la rentrée universitaire, les étudiants tunisiens auront noté que sur le plan syndical un certain nombre d'activités ont eu lieu. En effet, les différentes corpos, après avoir élu leur bureau, ont déjà eu deux fois l'occasion de se rencontrer dans le cadre de la section. Le Comité de Section de l'U.G.E.T. à Paris, qui est l'émanation des quatre comités de corpo, avait tout d'abord pour tâche immédiate de rassembler et de mobiliser les étudiants tunisiens à Paris dans l'union : il fallait remédier à l'absentéisme que l'U.G.E.T. a connu ces dernières années. Il n'était pas possible naturellement d'y remédier du jour au lendemain, néanmoins la présence nombreuse des étudiants à l'A.G. du 16/01/70 et au meeting de solidarité du 12/2/70 organisés par le C.S. témoigne du fait qu'un grand pas a été réalisé dans ce sens.

Organisation de masse, l'U.G.E.T. doit aussi se pencher sur les problèmes réels que se posent les étudiants. Lors de l'A.G. du 16/1/70, il fut décidé de créer des commissions de travail qui se pencheraient sur ces problèmes. Là encore, un travail sérieux a été fait, travail qui sera présenté à l'A.G. du 22/2/70 ; travail à enrichir, à compléter et surtout à mettre en Pratique. Car, au-delà de la réflexion des étudiants dans le cadre des commissions, le C.S. se propose de mener dans le courant de cette année un certain nombre d'activités syndicales (Bourse, logement...) et internationale (meeting de solidarité : Palestine et Vietnam) qui prouveront l'intérêt que les étudiants portent aux actions de masse.

Les nouvelles possibilités d'action dans le cadre de la section de Paris, auront des effets à long terme. Il faut en effet amener l'ensemble des étudiants à prendre conscience du fait qu'ils sont partie prenante dans le combat que mène notre peuple pour le développement économique et social, pour le socialisme.

Mais, pour en arriver là, la persévérance dans la mobilisation

.../...

-pour défendre les acquis de notre union- est un devoir impérieux.

Sûr d'interpréter les sentiments profonds de la plupart des militants de l'U.G.E.T., le C.S. de Paris est persuadé que la mobilisation et l'unité dans le cadre de l'union est d'autant plus nécessaire que des menaces pèsent sur l'U.G.E.T. Et, ce, plus particulièrement à la suite des manifestations anti-impérialistes qui ont eu lieu à Tunis, lors de la visite de Rogers. Les menaces qui pèsent sur l'U.G.E.T. sont aujourd'hui publiques : lettre de M. Hassib Ben Amar, Directeur du P.S.D. au B.E. de l'U.G.E.T. "mesures" prises pour "défendre" l'université (par la fermeture de l'Université si besoin est). Enfin, interpellations et arrestations durant quatre jours des militants et des responsables de l'U.G.E.T. à Tunis. Ces mesures et ces pressions intolérables peuvent être écartées par un renforcement toujours plus grand de l'Union, tant à Tunis qu'à l'extérieur.

Le C.S. de Paris ne ménagera aucun effort dans ce sens. Il apporte ainsi un soutien actif au B.E. de l'U.G.E.T. dans toutes les mesures qu'il prendra pour défendre l'Union contre les menées de la réaction.

Le C.S. appelle tous les étudiants tunisiens à rester vigilants et unis autour de leur union pour remplir les tâches multiples qui leur incombent aux côtés de leur peuple.

Comité Section U.G.E.T. Paris

* Comité de Section de L'U.G.E.T. de Paris *
* 1969 - 1970 *

Issu de la première A.G. des comités de corporations, à savoir Sciences, Médecine, Lettres et Droit, le Comité de Section est composé des cinq camarades suivants :

AYADH Ammar	:	Secrétaire Général
DJAZIRI Mohamed	:	Chargé des Affaires Syndicales
TLILI Houcine	:	Chargé de la Presse et Informa- tion
HAFSIA Fethi	:	Chargé des Affaires Culturelles
MEGDICHE A hamed	:	Chargé des Relations Internatio- nales.

INFORMATIONS...INFORMATIONS... INFORMATIONS ... INFORMATIONS...

- Télégramme de protestation adressé au Président Boumediène
ooo0ooo0ooo0ooo

Après informations sur agissements forces réactionnaires contre mouvement étudiant algérien pour entraver normalisation démocratique UNEA vous demandons faire cesser menaces graves et menées anti-démocratiques. Nous déclarons solidaires organisation militante UNEA et sa Direction Nationale issue du 6^e Congrès. Approuvons sa déclaration du 29/12/69 seule susceptible renforcer lutte anti-impérialiste pour progrès Algérie.

Comité de Section. UGET. - Paris.

Motion adoptée lors du Meeting de soutien avec nos camarades de TUNIS.

Les étudiants tunisiens réunis le 12/2/70, au meeting de solidarité avec leurs camarades de TUNIS, tenu à la Maison de Tunisie, sous la présidence du Comité de Section de l'UGET à Paris,

- s'associent entièrement aux manifestations de solidarité avec la lutte du peuple Palestinien et de protestation contre la visite du représentant de l'impérialisme américain, soutien principal de l'Etat d'Israël.

- considèrent l'invitation de cet homme comme une provocation au moment où les peuples arabes versent leur sang sous les coups des armes américaines, et après l'encouragement politique et militaire donné par Nixon à l'agresseur sioniste.

- se déclarent fiers de leurs camarades étudiants et du peuple tunisien dont les aspirations profondes sont en opposition totale avec la politique pro-américaine suivie par le Gouvernement Tunisien.

- jugent inadmissibles les menaces proférées par les autorités contre la masse des étudiants et condamnent l'ingérence dans les affaires intérieures de leur organisation syndicale.

- fustigent avec la dernière énergie les éventuelles arrestations de plusieurs étudiants qui n'ont fait qu'exprimer les sentiments du peuple tunisien dans son ensemble.

- demandent la libération immédiate de tous les militants arrêtés et demandent la libération immédiate des étudiants encore détenus depuis Mars 68.

Télégramme envoyé au Premier Ministre du Gouvernement Tunisien :

"Les étudiants tunisiens réunis en A.G. convoquée par le Comité de section de l'U.G.E.T. à Paris, le 16/1/70, demandent : amnistie et libération immédiates de tous les étudiants détenus"

Hautes Considérations

CS

Le 17/1/70

Extraits de la déclaration de la C.A. de fin
décembre 1969 - début janvier 1970

La C.A. réunie lors de sa première session ordinaire, après avoir pris connaissance des activités du B.E. pendant les 3 mois passés et après avoir étudié les rapports de ses divers membres...

Politique Générale :

renouvelle son attachement aux décisions du 17e congrès... se doit de défendre l'idée socialiste et s'engage à mener la lutte pour le développement économique afin de participer à la construction d'une société socialiste saine, régie par la justice et l'égalité....

demande l'application de la loi de participation de l'étudiant dans tous les conseils de facultés, étant convaincue que c'est un pas vers l'édification d'une université véritablement démocratique...

Affaires Syndicales :

La C.A. dénonce certains doyens qui ne reconnaissent pas aux étudiants le droit de participer aux conseils des facultés, comme en Médecine, en Droit

demande avec insistance l'ouverture rapide d'un nouveau restaurant et d'une nouvelle cité universitaire ouverte tout particulièrement aux étudiants nécessiteux, demande également l'ouverture d'un restaurant au Campus.

Affaires extérieures :

La C.A. recommande au B.E. en plus de la préparation du séminaire international des étudiants qui se tiendra à Tunis, et de la participation de l'U.G.E.T. au séminaire pour la Victoire du peuple Palestinien à Koweït, de continuer l'affermissement des rapports avec les différentes organisations estudiantines.

INFORMATIONS...INFORMATIONS... INFORMATIONS ... INFORMATIONS...

- Télégramme de protestation adressé au Président Boumediène

ooo0ooo0ooo0ooo

Après informations sur agissements forces réactionnaires contre mouvement étudiant algérien pour entraver normalisation démocratique UNEA vous demandons faire cesser menaces graves et menées anti-démocratiques. Nous déclarons solidaires organisation militante UNEA et sa Direction Nationale issue du 6^e Congrès. Approuvons sa déclaration du 29/12/69 seule susceptible renforcer lutte anti-impérialiste pour progrès Algérie.

Comité de Section. UGET. - Paris.

Motion adoptée lors du Meeting de soutien avec nos camarades de TUNIS.

Les étudiants tunisiens réunis le 12/2/70, au meeting de solidarité avec leurs camarades de TUNIS, tenu à la Maison de Tunisie, sous la présidence du Comité de Section de l'UGET à Paris,

- s'associent entièrement aux manifestations de solidarité avec la lutte du peuple Palestinien et de protestation contre la visite du représentant de l'impérialisme américain, soutien principal de l'Etat d'Israël.

- considèrent l'invitation de cet homme comme une provocation au moment où les peuples arabes versent leur sang sous les coups des armes américaines, et après l'encouragement politique et militaire donné par Nixon à l'agresseur sioniste.

- se déclarent fiers de leurs camarades étudiants et du peuple tunisien dont les aspirations profondes sont en opposition totale avec la politique pro-américaine suivie par le Gouvernement Tunisien.

- jugent inadmissibles les menaces proférées par les autorités contre la masse des étudiants et condamnent l'ingérence dans les affaires intérieures de leur organisation syndicale.

- fustigent avec la dernière énergie les éventuelles arrestations de plusieurs étudiants qui n'ont fait qu'exprimer les sentiments du peuple tunisien dans son ensemble.

- demandent la libération immédiate de tous les militants arrêtés et demandent la libération immédiate des étudiants encore détenus depuis Mars 68.

Télégramme envoyé au Premier Ministre du Gouvernement Tunisien :

"Les étudiants tunisiens réunis en A.G. convoquée par le Comité de section de l'U.G.E.T. à Paris, le 16/1/70, demandent : amnistie et libération immédiates de tous les étudiants détenus"

Hautes Considérations

CS

Le 17/1/70

Extraits de la déclaration de la C.A. de fin
décembre 1969 - début janvier 1970

La C.A. réunie lors de sa première session ordinaire, après avoir pris connaissance des activités du B.E. pendant les 3 mois passés et après avoir étudié les rapports de ses divers membres...

Politique Générale :

renouvelle son attachement aux décisions du 17e congrès... se doit de défendre l'idée socialiste et s'engage à mener la lutte pour le développement économique afin de participer à la construction d'une société socialiste saine, régie par la justice et l'égalité....

demande l'application de la loi de participation de l'étudiant dans tous les conseils de facultés, étant convaincue que c'est un pas vers l'édification d'une université véritablement démocratique...

Affaires Syndicales :

La C.A. dénonce certains doyens qui ne reconnaissent pas aux étudiants le droit de participer aux conseils des facultés, comme en Médecine, en Droit

demande avec insistance l'ouverture rapide d'un nouveau restaurant et d'une nouvelle cité universitaire ouverte tout particulièrement aux étudiants nécessiteux, demande également l'ouverture d'un restaurant au Campus.

Affaires extérieures :

La C.A. recommande au B.E. en plus de la préparation du séminaire international des étudiants qui se tiendra à Tunis, et de la participation de l'U.G.E.T. au séminaire pour la Victoire du peuple Palestinien à Koweït, de continuer l'affermissement des rapports avec les différentes organisations estudiantines.

A. PROPOS DES COMMISSIONS

Conformément à la décision de l'AG du 16/1/70. Le comité de section de l'UGET a entrepris de former avec l'aide de nombreux militants plusieurs commissions d'étude. Ces commissions d'étude et de travail se sont réunies plusieurs fois, la participation des camarades sur ce plan a été importante, utile et efficace certes mais des insuffisances persistent çà et là, car si des commissions comme celles des problèmes internationaux et syndicaux et celle de la presse et information ont vu une participation record, celle des affaires culturelles a été moins fréquentée alors que les problèmes sont nombreux et que des activités très importantes doivent avoir lieu. Cependant, malgré ces insuffisances le CS juge satisfaisant le travail qui a été fait et appelle les étudiants tunisiens à venir de plus en plus nombreux à ces commissions.

Les rapports que le CS publie dans le premier numéro de notre bulletin, sont le fruit d'une réflexion collective saine et constructive. En les publiant, le CS espère qu'ils constituent une base sérieuse de discussion pour l'ensemble des camarades. Le CS aidé par les rapporteurs des différentes commissions espère que l'A.G. qui va discuter l'ensemble des rapports, apportera sa contribution qui sera à coup sûr fructueuse.

Les rapports des commissions, enrichis par l'A.G. constitueront la plateforme définitive, qui guidera le C.S. dans tout ce qu'il entreprendra ultérieurement.

- RAPPORT DE LA COMMISSION SYNDICALE -

Préambule :

La commission chargée de discuter et de présenter à l'AG du 22/2/70 un rapport syndical s'est penchée sur tous les problèmes concernant notre organisation et plus particulièrement sur l'état et le rôle de l'Union aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle parisienne. La commission a constaté que l'UGET en tant qu'organisation démocratique de masse se voit confrontée à des problèmes, tant d'ordre général que d'ordre syndical.

En effet l'UGET dont le rôle est de défendre les intérêts matériels et moraux des étudiants ne peut rester indifférente à ce qui se passe par ailleurs, surtout dans le domaine économique et social.

Les résolutions et la ligne générale du 17^e Congrès, le communiqué de la C.A. du 8/9/69 sont explicites. Sur le plan agricole par exemple, le Congrès a affirmé son attachement aux réformes des structures agraires sous la forme de la généralisation des unités coopératives de production, le Congrès a appelé en outre à donner à l'ouvrier agricole tous ses droits de coopérateurs.

Sur le plan de la politique intérieure, le 17^e Congrès s'est attaché à exprimer la nécessité du respect des libertés démocratiques en demandant l'octroi du statut de détenu politique à tous les étudiants incarcérés et dans une autre motion le Congrès a demandé leur libération pure et simple.

Sur le plan de la politique extérieure, le 17^e Congrès a replacé le problème de la lutte du peuple palestinien dans le contexte de la lutte de libération des peuples pour l'indépendance nationale, la démocratie et contre l'impérialisme, au sujet du Viet Nam, le 17^e Congrès a salué la constitution du GRP, il appuie ainsi résolument la lutte du peuple vietnamien.

Toutes ces positions constituent avec le communiqué de la C.A. une base positive de lutte des étudiants tunisiens pour une Tunisie démocratique, réellement indépendante, juste et prospère.

Les étudiants tunisiens sont conscients qu'unis dans leur organisation, ils peuvent contribuer à combattre la réaction et à faire cesser les menaces réactionnaires qui pèsent sur les acquis du peuple tunisien et sur leur organisation. Ils sauront se mobiliser pour renforcer leur Union et la défendre pour en faire un syndicat démocratique de masse capable de se mettre résolument aux côtés et au service des masses populaires.

Les étudiants tunisiens savent qu'avant d'atteindre leur but il leur faut tout particulièrement s'unir, éliminer tous les facteurs qui ont fait évoluer négativement leur organisation ces dernières années, tout en corrigeant les erreurs du passé ils feront tout pour que l'UGET redevienne ce qu'elle fut, démocratique, ouverte à tous les étudiants et défendant réellement leurs intérêts.

Nécessité d'une méthode revendicative nouvelle :

La commission qui s'est penchée tout particulièrement sur la politique syndicale de notre union a constaté qu'une nouvelle méthode syndicale dynamique et mobilisatrice est possible.

Sur les problèmes de bourse, de logement par exemple, la commission a conclu que notre union gagnerait beaucoup à allier la voie de la concertation et du dialogue à celle de l'appui et de l'association consciente des masses à son travail revendicatif de défense des étudiants. Dans ce travail, notre union épuiserait toutes les possibilités normales, mais devra de plus en plus appeler les étudiants à s'intéresser à leurs propres intérêts. La commission remarque dans ce sens qu'il n'est plus possible de se limiter à émettre des vœux pieux concernant les droits légitimes de ses militants, droits qui ne peuvent être défendus efficacement sans la participation des intéressés eux-mêmes. Elle recommande d'utiliser toutes les formes d'action, telles que les pétitions, les appels à la base, et l'association des étudiants à toutes les manifestations diverses du travail syndical.

La commission, après avoir émis des remarques sur la nécessité de reconsidérer notre méthode d'action, a inventorié les problèmes qui se posent aux étudiants tunisiens à Paris.

Le Problème du Logement :

La commission a constaté que sur le Plan National, le problème du logement étudiant devient dramatique et qu'une solution urgente doit être trouvée pour pallier ce manque.

Sur le Plan Parisien, elle a également constaté une insuffisance de locaux d'une part, et a conclu à la nécessité d'étudier plus amplement ce problème et de présenter ses suggestions et ses demandes aux autorités intéressées.

La commission demande au C.S. de réintégrer ces commissions, et de faire valoir le droit des étudiants tunisiens à un logement décent.

Quant à l'admission dans les foyers, pour les étudiants tunisiens, la commission propose de fixer des critères qui soient des critères objectifs, c'est à dire purement sociaux et universitaires. Des priorités d'admission doivent être définies et élaborées en vue de ne pas léser ceux des étudiants qui ont le plus

besoin d'intégrer un logement dans une des maisons de Tunisie existant déjà, en attendant que d'autres locaux soient mis à la disposition de tous les étudiants tunisiens.

La commission s'est déclarée en outre pour un accès ouvert dans ces mêmes maisons, et pour une participation réelle des étudiants dans la gestion des foyers tunisiens.

La commission recommande au C.S. de défendre ces différents points auprès des autorités et d'associer de plus en plus les étudiants à cette défense, dans ce sens, elle propose de commencer dès maintenant une étude statistique concernant le mode de logement des étudiants tunisiens et de présenter ses propositions d'actions possibles et ses conclusions à une A.G. prévue spécialement pour débattre de ce problème. Elle recommande au C.S. de coopérer sur le problème du logement avec le Comité des résidents de la Maison de Tunisie, de Monsigny et de Blainville en vue de lancer une campagne d'information et de mobilisation.

La Bourse :

La commission a réaffirmé que la bourse est un droit de l'étudiant tunisien et son octroi doit être fait selon des critères sociaux et universitaires. Elle se prononce pour rationaliser le système d'octroi des bourses en créant un office national des oeuvres universitaires ayant l'autonomie administrative financière, dont la composition serait tripartite : administration

université
U.G.E.T.

Sur ce point, elle appuie le B.E.

Sur le plan parisien, la commission propose :

1 - que le service de bourse de l'ambassade à Paris soit réorganisé et assaini, dans le sens d'un allègement de la bureaucratie, pour que ce service soit réellement au service des étudiants tunisiens, aussi bien de Paris que de Province.

2 - que le C.S. défende réellement et énergiquement le droit à la bourse et ceci, en liaison avec le B.E.

3 - demande au B.E. d'informer le C.S. sur tout ce qu'il entreprend, concernant les cas de bourse des étudiants tunisiens de Paris.

L'orientation

La commission est pour une véritable planification et une véritable orientation qui tiennent compte et du choix et possibilités de l'étudiant et des besoins du pays en cadres avancés.

Réforme de l'enseignement :

1 - La commission se propose, sur ce point, de ne pas relâcher ses efforts, d'étudier le problème de l'enseignement systématiquement, et de présenter les résultats de ses réflexions dans le bulletin d'information du C.S.

2 - Cependant, et d'ores et déjà, elle est favorable à une réforme démocratique de l'enseignement qui tienne compte des réalités et des objectifs du pays et ne soit pas une transposition mécanique d'autres réformes, telle que la réforme française.

Tous les problèmes de débouchés, d'équivalence et de la recherche feront l'objet, comme le problème de la réforme universitaire, d'une étude qui sera publiée ultérieurement.

Problème des détenus politiques

La commission a été unanime pour exiger, et ceci dans le sens des résolutions du 17e congrès

1 - La libération immédiate des camarades encore détenus.

2 - La levée de la surveillance des camarades libérés.

3 - La réintégration des camarades récemment libérés à l'université et dans leurs fonctions.

R A P P O R T C U L T U R E L

La Commission culturelle continue à siéger et n'a pas pu jusqu'à maintenant présenter son rapport définitif, cependant, des propositions et des suggestions ont été faites et certaines d'entre elles ont été retenues :

1 - La commission a discuté du rôle de l'U.G.E.T. dans l'édition d'une culture nationale qui soit en même temps basée sur la réalité du pays, mais aussi ouverte à toutes les expériences culturelles des autres peuples, des conférences sont prévues sur tous les aspects concernant ce problème.

2 - Elle a discuté du problème linguistique et de la nécessité de renforcer l'enseignement en arabe et de l'extension systématique de cet enseignement à toute l'université.

3 - des propositions visant à organiser une semaine culturelle en liaison avec les comités de corpo et les comités de résidents des différentes maisons de Tunisie ont été faites.

Cette semaine comportera des manifestations diverses, telles que l'organisation d'une exposition de peinture tunisienne, des conférences sur les problèmes de la réforme agraire, de la Démocratie en Tunisie, etc... Des films tunisiens, lors de cette semaine culturelle seront projetés. Le folklore tunisien aura sa place. La commission attend des camarades qu'ils viennent nombreux présenter leurs propositions et aider le comité de Section à organiser la semaine.

Rapport Commission Presse Information

Sur le Plan de l'information, la commission constate qu'un effort important est nécessaire de la part du Comité de Section de l'U.G.E.T. de Paris et de la part du B.E.

En effet, depuis quelques années, le manque d'information a été manifeste et ce au mépris du droit du militant d'être informé. Sur un tout autre plan, cela a contribué pour une part importante à créer un vide regrettable qui a porté préjudice à l'organisation et aux militants.

Il faudrait pour pallier ce manque d'information créer, malgré les difficultés, les moyens et les conditions favorables à une ample information dans tous les domaines intéressant les étudiants tunis en de Paris et de Province en premier lieu et des organisations nationales représentés à Paris en second lieu.

Les Buts de cette information

La commission a constaté qu'aucune réactivation, qu'aucun redémarrage de notre union ne peuvent se concevoir sans une information sérieuse susceptible de constituer une base de réflexion et d'aider l'étudiant tunisien à s'intéresser aux problèmes qui se posent à son pays, à la vie de son syndicat et à le mobiliser autour de ses préoccupations réelles.

Pour toutes ces raisons, la commission propose de promouvoir une information qui soit mobilisatrice et qui constitue en même temps une preuve et une consolidation de ce courant nouveau qui commence à animer notre syndicat à Paris.

Les moyens de cette information

La commission retient le principe de doter la section de Paris d'un bulletin mensuel régulier, en dehors des autres moyens rapides d'information (tracts, communiqués, affiches). L'effort nouveau doit porter essentiellement sur le bulletin de la section.

- Ce bulletin prendrait le nom de "L'étudiant Tunisien à Paris" et est le bulletin d'information de la section de l'U.G.E.T. à Paris.

- Ce bulletin s'attachera à informer les étudiants tunisiens sur tous les problèmes les intéressant et ceci dans le sens des résolutions du 17e congrès et de la plateforme d'action de la section de l'U.G.E.T. à Paris, une fois discutée, amendée et adoptée.

- Ce bulletin comportera des articles de fond sous forme de tribune libre.

- La commission recommande au C.S. de se charger de la rédaction des éditoriaux de ce bulletin.

- Elle propose la formation d'un comité de rédaction qui aura pour rôle de rassembler les informations de tous ordres et les articles, de discuter de ces informations et de ces articles avant leur publication de confectionner le bulletin et d'aider le C.S. et les comités de Corpo à le diffuser.

Ce comité de rédaction grouperait 7 membres, cependant, il reste ouvert à tout militant qui désire s'associer à son travail.

La commission propose que ce comité de rédaction soit constitué d'un responsable du C.S.

des 4 responsables des comités de corpo
et de 2 autres camarades.

- La commission propose en dernier lieu

- de diffuser le bulletin de la Section de Paris partout où les étudiants tunisiens peuvent se trouver. Tous les militants sont appelés ainsi à le lire et à le diffuser

- d'envoyer le bulletin aux sections de Province et au B.E.

- propose au B.E. de mettre en pratique la résolution du conseil des cadres de Bruxelles (23 décembre 69), concernant l'envoi hebdomadaire d'information sur la vie de l'union, l'activité du B.E. et tous les problèmes concernant l'étudiant tunisien

- demande à l'A.G. d'exiger du B.E. de pourvoir la section de Paris de l'organe de l'U.G.E.T. "L'Etudiant Tunisien" en grand nombre.

RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE

La commission internationale de la section de Paris de l'U.E.I., qui est ouverte à tous les étudiants tunisiens, a discuté des problèmes généraux que soulève la situation internationale. Elle a abordé dans un esprit constructif les tâches de l'Union sur le plan international, suivant par là l'orientation générale du 17e Congrès. La commission internationale a adopté un texte qu'elle soumet à la discussion. Ce texte ne constitue pas une fin en soi, il peut être la base d'un travail constructif à enrichir et à compléter.

La situation internationale est caractérisée ces dix dernières années, par l'effondrement du système colonial classique et par l'accession d'un grand nombre de pays afro-asiatiques à l'indépendance politique. L'essor du mouvement de libération nationale des peuples et d'émancipation sociale est le facteur dominant de la deuxième moitié du XXe siècle. La modification de la société internationale s'est traduite par l'adoption dans certains pays de voies indépendantes ou socialistes.

L'indépendance politique n'a pas pu modifier du jour au lendemain l'état économique de ces pays. Ils ont hérité d'un lourd appareil colonial, inadapte à leur niveau économique, qui absorbe toutes les ressources financières ne laissant pratiquement rien à l'accumulation intérieure. En outre, certaines équipes dirigeantes de ces pays ont été installées au pouvoir par les impérialistes avant la proclamation de l'indépendance, alors que les impérialistes s'efforçaient de préparer le terrain au néocolonialisme en vue d'empêcher les peuples d'accéder à une indépendance réelle.

Au lendemain de la décolonisation, a succédé ce qu'on appelle : la "Décennie de développement". Durant cette décennie, les pays nouvellement indépendants ont tenté de consolider cette indépendance. Mais les forces néocolonialistes et les difficultés objectives survenues ont empêché, dans de nombreux cas, cette consolidation.

Par ailleurs, dans les pays capitalistes avancés, en dépit de l'inflation et des crises du système monétaire international, la crois

.../...

sance économique s'est relativement stabilisée. Ceci n'a pas empêché un large développement des luttes sociales et politiques dans ces pays.

Le développement économique des pays du Tiers Monde s'est trouvé freiné pour plusieurs raisons.

1 - Les échanges extérieurs des pays en voie de développement sont soumis à une détérioration des termes de l'échange. Pour y remédier, ces pays doivent diversifier leurs échanges avec tous les pays en fonction des besoins du développement.

2 - L'économie des pays en voie de développement est largement tributaire des anciennes métropoles. Les métropoles utilisent à une grande échelle les méthodes de pénétration néocolonialistes et d'assujettissement économique et politique. Ces pénétrations se font sous diverses formes : constitution d'entreprises multinationales, prêts du F.M.I., aide "humanitaire".

3 - Les pays en voie de développement qui sont actuellement des fournisseurs de produits bruts se heurtent aux barrières douanières et protectionnistes des pays capitalistes avancés.

4 - Les progrès réalisés dans l'activité économique apparaissent souvent insuffisants devant la forte poussée démographique. Dans la plupart des états indépendants d'Asie, d'Afrique, parallèlement aux tâches qui impliquent la sauvegarde de la souveraineté et de l'indépendance politique, les problèmes cruciaux du développement sont donc devenus :

- La liquidation du retard économique.
- La création d'une économie nationale au service des masses populaires.

Pour cela des transformations profondes, sociales et économiques sont nécessaires, ainsi que la liquidation de l'emprise des monopoles étrangers. Les questions posées par l'évolution sociale de ces états font l'objet de luttes acharnées entre les néocolonialistes et les peuples de ces pays.

Depuis le développement des mouvements de libération nationale, les contradictions entre les forces impérialistes et rétrogrades, et les forces aspirant au progrès et au socialisme tendent à s'aggraver.

.../...

On assiste à un essor et un développement des luttes sous des formes très diverses : grèves générales, luttes politiques, guerres populaires, mouvement de résistance... Aussi, la jeunesse et les étudiants voient-ils leur rôle grandir dans ce domaine.

Les peuples du monde entier aspirent profondément à la paix et à l'indépendance. De ce fait, ceux qui constituent les tenants des agressions contre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sont les forces impérialistes et réactionnaires voulant asservir les peuples et barrer la route aux forces du progrès.

A l'heure actuelle, la paix mondiale est menacée par la politique agressive de l'impérialisme international.

Au Vietnam Le peuple vietnamien est depuis 25 ans en guerre. Le peuple tunisien sait ce qu'il doit au Vietnam ; il sait que la victoire de Dien Bien Phu en 1954 a contribué à ouvrir la voie des peuples à l'indépendance. Après avoir combattu le colonialisme français, le peuple vietnamien a dû mener courageusement une guerre de libération contre l'agression américaine.

Avec le peuple vietnamien, toutes les forces de paix dans le monde, dont nous faisons partie, lutteront jusqu'au bout pour que cesse l'agression américaine, pour le retrait total des troupes américaines.

Nous ne pouvons qu'approuver en cela les positions des délégations de la R.D.V.N. et du G.R.P. à la conférence de Paris.

Les Etudiants Tunisiens estiment que l'établissement de relations diplomatiques avec le régime de Saïgon, allié des agresseurs américains, est incompatible avec le principe général de soutien au mouvement de libération dans le monde.

Au Moyen Orient Au lendemain de l'agression impérialo-sioniste de juin 67, un vaste mouvement de masse a eu lieu dans les pays arabes. Les peuples arabes, qui n'ont jamais confondu antisionisme et antisémitisme, appuient résolument la lutte armée du peuple palestinien, lutte dirigée contre le sionisme, support de l'impérialisme américain au Moyen Orient. Dans ce combat pour la libération de la Palestine Arabe des forces nouvelles, de plus en plus larges s'associent dans le monde. Par ailleurs, les pays arabes, victimes de l'agression israélienne de juin 67, mènent un juste combat pour la li-

bération des territoires occupés.

Les étudiants tunisiens sont plus que jamais unis dans le cadre de leur union pour apporter leur entière solidarité matérielle et morale au peuple héroïque de Palestine et aux autres peuples arabes qui subissent l'occupation et la répression.

Ils ne peuvent que se réjouir de l'avènement de la jeune république arabe lybienne, et des changements positifs internes au Soudan.

On est en droit de se féliciter de la position du gouvernement Tunisien sur le problème Palestinien ; le soutien au peuple palestinien doit impliquer nécessairement dans la position tunisienne, la dénonciation des appuis extérieurs des Israéliens.

La tâche la plus urgente aujourd'hui est le renforcement de toutes les forces anti impérialistes du monde arabe.

En Afrique Les peuples du Mozambique, de l'Angola, de la Guinée Bissan, de Rhodésie et d'Afrique du Sud luttent victorieusement dans des conditions difficiles contre le colonialisme portugais et l'Apartheid.

En Amérique Latine L'impérialisme américain, après avoir essayé d'anéantir le République Socialiste de Cuba, tente de maintenir son influence et sa mainmise sous diverses formes. Une lutte acharnée se mène dans toute l'Amérique Latine contre la répression pour l'indépendance et la démocratie.

En Europe le Fascisme règne en Grèce, en Espagne, au Portugal, où arrestations, torture, répression sont quotidiennes.

Tous les Etudiants Tunisiens et des doivent être mobilisés pour soutenir l'ensemble des jeunes étudiants, des peuples du monde en lutte contre l'impérialisme et la réaction, en particulier les peuples Palestinien et Vietnamien.

L'U.G.E.T. doit combler les lacunes et les insuffisances de ces dernières années . Pour cela, la mobilisation, l'unité de tous les étudiants sur des mots d'ordre justes sont nécessaires.

Meetings de solidarité, information des étudiants, participa-

.../...

tion de l'U.G.É.T. dans les manifestations internationales, collectes, ... telles sont les formes d'action possibles et réalisables.

L'étudiant, outre sa lutte dans son propre pays pour le progrès social et pour la sauvegarde de la souveraineté nationale, a des responsabilités envers les autres peuples. Le Peuple Tunisien n'oublie pas l'appui des forces progressistes dans le monde, dans son combat pour l'indépendance.

Les Etudiants Tunisiens, unis et mobilisés dans leur union, sauront faire face à leurs responsabilités et apporter un soutien actif aux peuples du monde, épris de paix et de justice.